PRÉFÈTE
DU LOIRET
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

**Direction départementale des territoires**

Orléans, le 18 octobre 2021

Service Loire Risques Transports
Boite fonctionnelle : ddt-ppri-loing-amont@loiret.gouv.fr

# Élaboration du Plan de Prévention des Risques d'inondation (PPRi) de la Vallée du Loing – Loing Amont

## Commune de Montbouy
## Compte-rendu de la réunion plénière du 13 octobre 2021

****

## 1 - Objet de la réunion :

Cette réunion plénière en date du 13 octobre 2021 avait pour objectif de rappeler les étapes conduites à ce jour pour l'élaboration du PPRi, de présenter la suite de la procédure ainsi que de valider collectivement le projet de Plan de Prévention des Risques d'inondation de la Vallée du Loing – Loing Amont.

## 2 - Participants :

**Les communes :**

- Conflans-sur-Loing :
  - M. RICARDOU – Maire
  - M. RIGAL – Conseiller municipal
- Gy-lesNonains : Excusé
- Montcresson :
  - M. GERMAIN – Maire
  - M. CLARISSE – 3ème Adjoint
- Montbouy :
  - M. BOSCARDIN – Maire
  - M. PETIT - 1er Adjoint
  - Mme HOURCADETTE – Secrétaire de mairie
- Chatillon-Coligny : M. GERARD - 4ème Adjoint


Direction départementale des territoires – 181, rue de Bourgogne – 45042 ORLÉANS Cedex 1
Tél : 02 38 52 46 46

- Sainte-Geneviève-des-Bois
  - M. JEAN – Maire
  - M. LAGATTU – 2è Adjoint
- Dammarie-sur-Loing : M. SALIN – 1er Adjoint

**Organismes associés invités :**

- Communauté de Communes de la Cléry du Betz et de l'Ouanne :
  - M. BETHOUL – Président
- Communauté d'Agglomération Et rives du Loing :
  - M. DUPATY – Conseiller communautaire
  - M.ROUGERON – Directeur Général des Services Techniques
- Établissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin du Loing :
  - M. MOES – Directeur
- Conseil Départemental du Loiret (CD45) : M. GRANDPIERRE
- Centre National de la Propriété Forestière : absent excusé

**Sous-préfecture de Montargis :**

- M. CASTRO – Sous-préfet
- Mme LEGOUEST – Cheffe de bureau de la sécurité et de la réglementation

**Direction Départementale des Territoires du Loiret (DDT) :**

- M. HUSS – Directeur départementale de territoire du LoiretCASTRO – Sous-préfet
- M. GAUTRAIS – Responsable du Pôle Risques Crises
- M. EMERET – Adjoint au chef de Pôle Risques Crises
- M. SEGONS - Chargé d'études prévention des Risques Naturels

## 3 – Déroulé de la réunion

En préalable, Monsieur CASTRO sous-préfet de Montargis remercie Monsieur le Maire de Montbouy d'accueillir cette réunion dans les locaux de la Mairie et remercie également les autres participants de leur présence.

Monsieur le sous-préfet revient sur les inondations qui ont marqué le territoire Français en 2016 et notamment dans l'Est du département du Loiret. Il rappelle les démarches structurantes qui ont été mises en place par les acteurs locaux et les services de l'État que ce soit par la capitalisation de données ou la préparation à se prémunir à un éventuel événement pluvieux de la même ampleur qu'en 2016.

Monsieur le Sous-préfet, précise que l'adaptation des règles d'urbanisme et de construction fait partie de ces démarches structurantes et que l'adaptation des territoires passe notamment par l'élaboration d'un plan de prévention des risques d'inondation (PPRi) qui une fois approuvé sera annexé aux documents d'urbanisme.

Monsieur le Sous-préfet remercie l'ensemble des participants de leur investissement continu dans l'implication de la démarche d'élaboration de ce futur PPRi et donne la parole à Monsieur HUSS directeur départemental des territoires.

Monsieur le directeur départemental des territoires du Loiret revient sur la tenue de cette réunion plénière qui n'a pas de caractère obligatoire d'un point de vue réglementaire mais qui illustre bien l'appropriation du projet de PPRi par l'ensemble des acteurs présents.

Monsieur le directeur départemental des territoires reprend les étapes clés de la procédure et évoque les phases à venir avec dans un premier temps l'organisation des trois (3) réunions publiques conformément à l'arrêté de prescription , dans un deuxième temps la consultation officielle et enfin l'enquête publique.

Le planning devant s'insérer dans les périodes de réserve et d'élections Présidentielles et Législatives, Monsieur HUSS précise qu'il est plus prudent, pour sécuriser la procédure, de programmer le début de l'enquête publique à partir du 20 juin 2022 avec pour objectif une approbation du PPRi avant fin septembre 2022. Cette organisation est en cours de validation auprès de la préfecture du Loiret.

Messieurs GAUTRAIS et EMERET prennent ensuite successivement la parole pour présenter le diaporama joint en annexe.

## 2- Points abordés par les participants à l'issue de la présentation

→ *Monsieur GRANDPIERRE représentant le Conseil Départemental du Loiret* ***:*** *Monsieur GRANDPIERRE s'étonne que le PPRi de la Vallée du Loing - Loing Amont ne couvre pas la commune de la Chapelle-sur-Aveyron.*

Réponse de la DDT : La commune de la Chapelle-sur-Aveyron ne fait pas partie du périmètre du PPRI de la Vallée du Loing – Loing Amont (annulé et futur). Seules les confluences du Ru Simon sur la commune de Montbouy et du Milleron sur la commune de Chatillon-Coligny ont été traitées par la DDT en raison de la présence d'enjeux sur ces secteurs mais toujours dans le périmètre des sept (7) communes du futur PPRi. Pour information complémentaire, la DDT du Loiret ne dispose d'aucun élément de capitalisation de données en termes de repères de crue de 2016 et de Modèle Numérique de Terrain (MNT) sur le secteur de la commune de la Chapelle-sur-Aveyron.

**Monsieur le Sous-préfet conclu cette réunion et retient que le projet de PPRi de la Vallée du Loing – Loing Amont présenté par les services de l'État n'appelle pas de remarque particulière.**

## 3- Validation du présent compte-rendu

Sans remarques faites sous huit jours après sa diffusion, le présent compte-rendu sera considéré comme validé par l'ensemble des participants.

PRÉFÈTE
DU LOIRET
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

**Direction départementale des territoires**
Service Loire, risques, transports
Risques crises

**Dans le cadre de la concertation, 3 réunions publiques portant sur le projet de plan de prévention des risques d'inondation (PPRI) sur la Vallée du Loing – Loing Amont sont organisées les 15 et 19 novembre 2021.**

## Ces réunions d'information sur ce projet de PPRI ont lieu sur les communes de :

- **Chatillon-Coligny, le 15 novembre 2021 à 19h00**
  Salle Humbert-Bajout au 1er étage de la mairie, place Coligny
- **Conflans-sur-Loing, le 19 novembre 2021 à 14h00**
  Salle polyvalente - 334 rue de la Mairie (derrière la mairie)
- **Gy-les-Nonains, le 19 novembre 2021 à 19h00**
  Salle polyvalente - 337 Grande Rue

*Ces réunions d'information sont publiques, toute personne intéressée est invitée à y participer.*

**Ces réunions s'inscrivent dans une démarche continue d'information engagée par les services de l'État depuis la prescription de l'élaboration du PPRi de la Vallée du Loing – Loing Amont le 23 septembre 2019.**

*Réalisation octobre 2021 : communication direction /SLRT - Crédits photos : pôle risques crises*


Direction départementale des territoires – 181, rue de Bourgogne – 45042 ORLÉANS Cedex 1
Tél : 02 38 52 46 46